

Association pour la protection et la rénovation  
du phare-amer en terre de Lanvaon,  
commune de Plouguerneau,  
département du Finistère

## CONVOCAATION À L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION LANVAON 19 NOVEMBRE 2021 À 19H

Siège social  
467 Lanvaon  
29880 Plouguerneau

Contact  
[Contact@lanvaon.bzh](mailto:Contact@lanvaon.bzh)

Président  
Yann Souche  
[YannSouche@lanvaon.bzh](mailto:YannSouche@lanvaon.bzh)

Trésorier  
Alain Le gall  
[AlainLeGall@lanvaon.bzh](mailto:AlainLeGall@lanvaon.bzh)

Site web  
[lanvaon.bzh](http://lanvaon.bzh)

Webmestre  
Olivier Loste  
[Webmestre@lanvaon.bzh](mailto:Webmestre@lanvaon.bzh)

Association loi 1901  
d'intérêt général  
à caractère culturel  
enregistrée sous le  
n° **W291006824** à la  
sous-préfecture de Brest

SIREN  
819 226 457



Avec le soutien  
financier de  
la Région  
Bretagne,

dans le cadre de sa politique  
en faveur du patrimoine

Projet lauréat 2016  
de l'appel à projets régional  
Héritages littoraux

### Ordre du jour

1. Point sur l'avancement des travaux
2. Point sur le financement des travaux
3. Bilan de l'impact de la Covid-19 sur les animations
4. Compte de résultat
5. Budget prévisionnel 2022
6. Projets 2022
7. Délégation de pouvoirs au président
8. Ouverture du bureau
9. Questions diverses

### Introduction

La situation sanitaire toujours complexe nous amène encore cette année à organiser cette assemblée générale en ligne, et nous ne pouvons connaître si plus de 50% des membres de l'association se connecteront.

Nous considérons tout de même que le quorum sera atteint.

**Les adhérents doivent voter quatre résolutions. La résolution 1 concerne le bilan financier (point 4 page 4), la résolution 2 concerne l'affectation du résultat au fonctionnement de l'association (point 4 page 4), la résolution 3 concerne la délégation de pouvoirs au président (point 7 page 6) et la résolution 4 concerne l'ouverture du bureau (point 8 page 6).**

Sur une page du site vous pouvez voter. <http://lanvaon.online.fr/AG/2021/AG-Lanvaon-2021>

Sur cette même page, une fenêtre vous permet de poser des questions, proposer des suggestions et soumettre des commentaires.

Idem si vous n'approuvez pas le bilan financier, souhaitez intégrer le bureau comme précisé au point 8 de l'ordre du jour, etc.

Le tout, ainsi que nos réponses une fois mises en ligne, sera envoyé par courriel à intervalles réguliers à tous les adhérents.

À propos d'adhérents, merci de bien vouloir lire le deuxième paragraphe du point 9 page 7.

## 1. Point sur l'avancement des travaux

DÉPENSES POUR TRAVAUX			
	Prévisionnel €	Dépenses prévues €	Engagements €
	214 915,71	197 088	+ 167 519,33
Reste travaux		29 568,67	

  

RECETTES ET SUBVENTIONS			
Source	Montant théorique €	Montant déjà engagé €	Montant restant €
Lanvaon	43 000,00	31 792,63	
Région	40 000,00	37 581,54	2 418,46
Mairie	53 000,00	53 000,00	0
Pays de Brest	64 088,00	45 145,17	18 942,83

  

INVESTISSEMENTS en date du 31/9/2021			
Année	Montant investissement €	Subventions reçues €	Lanvaon €
2017	3 000,00		
2018	2 861,62	779,40	
2019	68 739,97	56 765,26	
2020	58 458,42	61 741,54	
2021	34 798,55	16 440,51	
	<b>167 519,33</b>	<b>135 726,70</b>	<b>31 792,63</b>

Deux chiffres à retenir : 167 519,33€ = montant des travaux réalisés.  
 135 726,70€ = montant des subventions diverses.

Comme vous pouvez le voir, le reste des subventions possibles est de 22 360€ pour 29 569€ de travaux à venir, soit 5 000€ pour les finitions de l'escalier, 9 000€ pour l'électricité, le reste pour le matériel destiné aux travaux collaboratifs (plafonds, peintures, chaux, éclairage, décoration...).

Vous pouvez suivre l'avancement des travaux sur cette page du site : <http://lanvaon.bzh/Association/LASSOCIATION-BrefHistorique.html#ASSO-Travaux>

## 2. Point sur le financement des travaux

À ce jour :

Région Bretagne : 40 000€ : **95,5 % consommés,**

Pays de Brest : 64 000€ : **70,44 % consommés,**

Mairie de Plouguerneau : 53 000€ : **100 % consommés,**

Soit un total de 157 000€, le reste étant à la charge de l'association LANVAON.

Concernant la Communauté du Pays des Abers, après plusieurs échanges notre demande semble avoir enfin reçu un écho favorable. Merci Andrew !

Les nombreux courriers argumentés adressés l'an dernier à des grandes entreprises locales et nationales sont restés sans réponse. Nous sommes donc toujours preneurs de tout contact afin de rentrer des fonds.

## 3. Bilan de l'impact de la covid-19 sur les animations

Comme l'an dernier, le jardin du phare a été considéré comme "lieu clos" du fait de son mur d'enceinte. Cela imposait de respecter encore des conditions drastiques et surtout pas de buvette. Pour ces raisons, le bureau a alors décidé d'annuler la seule animation prévue : le weekend de "Phares en fêtes", ainsi que la subvention de 1 500€ que nous avions demandée à cette occasion pour une prestation théâtrale.

Le 2 juillet, les 30 participants du Sun Trip ont fait étape avec leurs engins solaires à pédaler dans un champ au pied du phare, avant de reprendre la route en direction de Huelgoat.

Au pied levé, nous avons cependant organisé un vide-grenier dans ce même champ, le 4 juillet. Cette opération a rencontré un franc succès : une quinzaine d'exposants et près de 1 000 entrées payantes. Nous proposons une ambiance "piano-bar" avec l'artiste Samir Dib, ainsi qu'un coin buvette et crêpes (en partenariat avec l'association Histoire de voir un peu). Surtout de très bons retours de l'ensemble des participants et la demande d'un possible renouvellement l'an prochain.

Faute de mieux, l'association a tenu à nouveau un stand tous les jeudis de juillet et août sur les marchés du bourg. Nous y proposons à la vente cartes des rochers, timbres, cartes postales, livres et surtout le guide de randonnées à vélo sur la commune... seul biais pour conserver un lien social derrière nos masques !

Concernant l'appel à projets "Aide à l'aménagement des phares et de leur environnement en vue de leur mise en tourisme et à l'aménagement de pôles de services multi-pratiques" lancé par Brest Terres Océanes. Notre dossier a été retenu fin novembre. Nous avons perçu une première avance, et des demandes de devis sont en cours. Pour rappel, nous prévoyons d'aménager un lieu d'accueil pour les personnes à mobilité réduite dans l'actuel garage.

Le guide vélo est sorti en début d'été, en vente au prix de 12€. Plastifié et relié par une spirale, il a représenté un coût important pour notre association. Nous l'avons édité suite à de nombreuses demandes locales mais nous n'avons pas rencontré le franc succès annoncé. Il est disponible à l'épicerie de Lilia, la boutique "Demande-moi la lune" et Intermarché. Contrairement à ce qui avait été annoncé l'an dernier et suite à un accord avec l'association Plouguerneau d'hier et d'aujourd'hui, l'intégralité des bénéfices nous seront reversés.

Un calendrier annuel des marées, également édité par l'association, en vente (sans pub) au prix de 2,50€, a été concurrencé par la gratuité d'un calendrier estival de l'office de tourisme (bourré de pubs). Nous rentrons par contre tout juste dans nos frais grâce à des vendeurs motivés, surtout sur la côte des légendes ! Nul n'est prophète en son pays ?

Le 17 octobre a eu lieu la marche nationale pour la vue, pour aider les maladies de la rétine, organisée par l'association plouguernéenne Histoire de voir un peu. Lanvaon a été choisi comme point de départ et d'arrivée, ainsi que lieu pour divers ateliers sensoriels, rencontres avec des associations, petit marché d'artisanat... Nous y avons tenu une boutique pour l'association.

Nous tiendrons un stand sur le marché de Noël, samedi 11 décembre de 15h à 19h, à l'Armorica.

## 4. Compte de résultat (bilan financier)

### Résolution 1

Approbation  
du bilan financier

### Résolution 2

Approbation  
de l'affectation  
du résultat  
au fonctionnement  
de l'association

COMpte DE Résultat			
Dépenses	€	Recettes	€
Abonnements (Enedis, internet)	477,17	Ventes diverses (timbres, livres)	1767,00
Création (annuaires des marées / guide vélo)	4 828,67	Créations Lanvaon (cartes, catalogues)	4 996,50
Achat de denrées	85,08	Autres recettes (vide grenier)	1 318,00
Prestations externes	690,00	Subvention de fonctionnement de la mairie	877,00
Gestion des comptes	81,55	Remboursement de travaux	16 440,51
Assurances	121,85	Mécénat dons défiscalisés	2 015,00
Petits matériels (outillage)	761,24	Subventions PMR	4 841,50
Investissements (escalier, électricité)	34 798,55	Adhésions	478,00
Intérêts du prêt	604,18	Petits dons	126,32
Entretien (produits)	477,87	Remboursement part sociale	41,13
Gestion courante + frais de vente (timbres, secrétariat, papeterie)	154,65		
	<b>43 080,81</b>		<b>32 900,96</b>
<b>Résultat</b>			<b>- 10 179,85</b>

## 5. Budget prévisionnel 2022

BUDGET PRÉVISIONNEL			
Achats	€	Ventes	€
Fournitures, énergie, fluides	300,00	Produit ventes (cartes, verres)	5 000,00
Fournitures d'entretien	1 000,00	Produits autres (boissons, gâteaux)	2 500,00
Fournitures administratives	100,00	Produits annexes (timbres)	2 658,65
Autres fournitures (matériel)	500,00	PASS Asso	612,00
Investissements travaux	34 000,00	Subvention mairie	900,00
Assurance	120,00	Remboursements travaux	25 360,00
Divers (banque...)	180,00	Cotisations	600,00
Publicité, publications	500,00	Emprunt banque	20 000,00
Déplacements	300,00	Autres (dons)	700,00
Défraiements divers	400,00	Mécénat	2 000,00
Remboursement prêt	400,00	Publicité	1 000,00
Immobilisations	35 559,79	Report année 2020	8 639,14
	<b>69 969,79</b>		<b>69 969,79</b>

## 6. Projets 2022

Nous comptons toujours lancer plusieurs chantiers collaboratifs.

Il s'agira principalement de finitions : grattage et peinture des murs sur les cinq étages, ponçage de la rambarde de l'escalier, jardinage, réaménagement de l'ancien garage...

Nous vous tiendrons informés du calendrier des chantiers via notre infolettre et comptons déjà sur vos disponibilités respectives.

Nous accordons beaucoup d'importance à la reprise des marchés du soir en juillet/août.

N'hésitez pas à en parler autour de vous si vous connaissez des artisans intéressés et demandez-leur dès à présent de prendre contact avec nous.

Nous réitérerons très certainement le vide-grenier, le premier weekend de juillet.

Suite à des demandes motivées de nos différents points de vente, nous rééditons un nouveau calendrier des marées 2022, cette année au prix de 2€ !

Nous travaillons sur une exposition-hommage au dessinateur Charb, tristement disparu lors des attentats de Charlie Hebdo et aujourd'hui symbole de la liberté d'expression. Une soixantaine de ses dessins seront reproduits et exposés durant l'été (du 15 juillet au 15 août) dans le jardin du phare. Un catalogue d'exposition, dédié par Willem, sera aussi proposé.

Une visite via un film en réalité virtuelle augmentée sera proposée à nos visiteurs. Le tournage débutera à la fin des travaux de rénovation.

Nous souhaitons faire de Lanvaon un lieu d'exposition sur la bande dessinée maritime dès l'été 2023 si l'avancement des travaux le permet. Si vous avez des contacts d'auteur(s) pour le prêt de planches originales... [Contact@lanvaon.bzh](mailto:Contact@lanvaon.bzh)

## 7. Délégation de pouvoirs au président

**Résolution 3**  
Approbation  
de la délégation  
de pouvoirs  
au président

Les adhérents doivent voter lors de cette AG un accord au nom du président afin qu'il puisse engager des démarches de sollicitation de prêts, de subventions, et toutes autres démarches utiles aux objectifs de l'association.

## 8. Ouverture du Bureau

**Résolution 4**  
Approbation  
de l'ouverture  
du Bureau

Conformément à nos statuts, le Bureau de l'association doit être cette année ouvert aux adhérent(e)s qui souhaitent le rejoindre. Si c'est votre cas, vous êtes les bienvenu(e)s ! Envoyez-nous un courriel à [Echange@lanvaon.bzh](mailto:Echange@lanvaon.bzh) pour en parler et/ou avoir plus d'infos à ce sujet.

## 9. Questions diverses

Tout d'abord un immense merci à nos partenaires : l'épicerie de Lilia, Demande-moi la lune, le camping de la Grève blanche et le Rallye bar qui revendent nos productions sans prendre de marge. Ils nous rendent un immense service, pensez à eux pour vos emplettes !

Ensuite... la cotisation annuelle à l'association reste fixée à 5€. Un récent rappel à été effectué par mail, avec seulement 30% de retours positifs, ce qui amène notre nombre d'adhérents à jour de cotisation à 32 (contre plus de 100 inscrits) pour l'année prochaine, soit une douzaine de points pour les demandes de subventions à la mairie ! **Il faut bien comprendre que le nombre d'adhérents à jour de cotisation est très important pour l'obtention de subventions de toute provenance et leur montant.**

Sur le site vous pouvez réadhérer sur support matériel ou en ligne. Renez-vous sur la page <http://lanvaon.bzh/ContactAdhesion/CONTACT-AdhererDonner.html>

Rédaction : Alain Le Gall (trésorier) et Yann Souche (président).  
Révision & mise en ligne : Olivier Loste (webmestre).